

Elisée RAMOND
12 rue des Ouches
37390 CHARENTILLY
Tél : 06 84 14 95 51 / 02 47 56 63 95

17 novembre 2022



CNAV



RSSC athlé



CAP Mettray



La Commune de St-Antoine-du-Rocher avec ses Associations et ses bénévoles se mobilise pour mettre de la Couleur (thème 2022) sur le 22^{ème} Téléthon à St-Antoine afin de collecter le maximum de dons pour le

Téléthon 2022

Ce challenge se déroulera du **vendredi 2 décembre 19h00 au samedi 3 décembre 19h00** sur un circuit de 2,600 km à partir du Complexe sportif Jean Pinon de St Antoine.

Comme chaque année depuis la 1^{ère} édition en 2001, je serai pour la 22^{ème} fois **Fil Rouge du Téléthon de St-Antoine**, je ferai **les 24h en marche nordique**, mon objectif étant de **collecter le maximum de dons pour le Téléthon !**

Pour ce faire, vous pouvez me soutenir et me motiver en me parrainant pour que je marche en votre nom : parrainage au profit du Téléthon 2022

Au lieu d'appeler le 3637 pour faire une promesse de don, faites votre don par chèque à l'ordre de **AFM-Téléthon** et envoyez-le à mon adresse (12 rue des Ouches 37390 Charentilly) **avant vendredi 2 décembre**. Votre don sera comptabilisé dans le compteur national du Téléthon 2022. L'année dernière, j'avais collecté en parrainage **6610 €**. Depuis 2001, le montant des dons collectés en parrainage a toujours été en augmentation grâce à vous et à vos dons (voir document récap des années précédentes); j'espère que de nouveau cette année on dépassera ce montant.

Déduction fiscale : 66% du montant de votre don fait à l'ordre de AFM-Téléthon sont déductibles du montant de vos impôts dans la limite de 20% du revenu imposable. Vous recevrez automatiquement à partir du 15 mars 2023 une attestation de don de l'AFM-Téléthon à l'adresse figurant sur votre chèque, vous permettant de justifier votre don auprès de l'administration fiscale.

Pour les parrainages en espèces, si vous le désirez, je vous remettrai un justificatif de don et l'**AFM-Téléthon** vous enverra une attestation de don pour la réduction d'impôts. (dans ce cas, n'oubliez pas de me donner vos coordonnées postales pour l'envoi de l'attestation).

Si vous venez m'accompagner ou me voir au cours des 24h du Téléthon, pensez à me remettre personnellement votre don (chèque à l'ordre AFM-Téléthon ou en espèces) et non pas le mettre dans l'urne installée sous le barnum afin que je puisse comptabiliser votre don dans mon compteur de parrainage pour espérer dépasser les 6610 € collectés en 2021.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette lettre.

Elisée RAMOND